

1/3	<h2 style="margin: 0;">Petit Rhinolophe</h2> <p style="margin: 0;"><i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)</p>	1303
-----	--	------

Statuts de protections et de menaces

Annexe(s) directive Habitats : II et IV

Espèce prioritaire directive Habitat : non

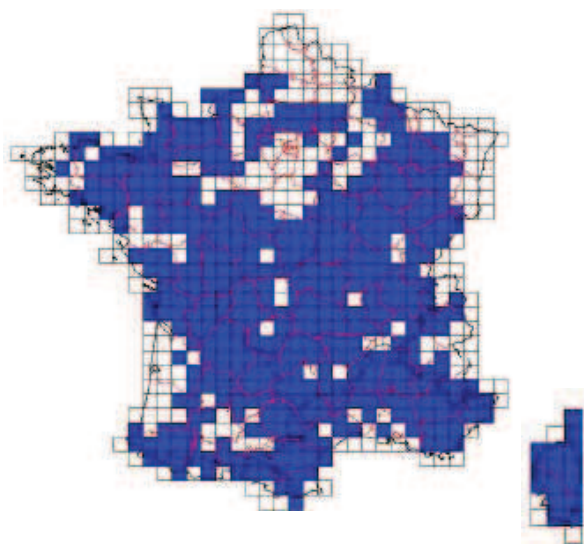
Protection nationale : Oui - Article 1

Livres rouges : UICN - Monde : Vulnérable / France : Vulnérable

Tendances des populations : L'espèce est en forte régression dans le Nord et le centre de l'Europe ; en France, la situation est mitigée : les régions Corse et Midi Pyrénées accueilleraient plus de 50% des effectifs estivaux.

Conventions internationales : Bonn – Annexe 2 / Berne – Annexe 2

Répartition en France et/ou en Europe



© Ph FAVRE / ONF

Source : Groupe Chiroptères SFPEM - Données 1990-2003

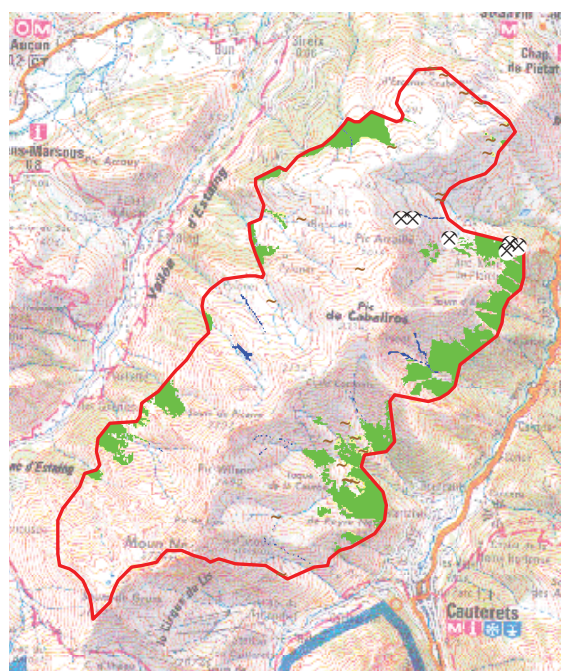
Répartition sur le site

Légende :

- Contour du site
- Habitat potentiel de gîte
 - ⊗ Mines
 - ~ Grange ou cabane
- Habitat potentiel de chasse
 - Forêt, formations arborées
 - Ruisseau, ruisselets
 - Prairies et hautes herbes
 - Pelouse
 - Mines

0 1 2 3 Kilomètres

Fond SCAN100© - IGN© PARIS
Source GCMP / ONF 2010
ONF Tarbes 2010



2/3	<h2 style="margin: 0;">Petit Rhinolophe</h2> <p style="margin: 0;"><i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)</p>	1303
-----	--	------

GENERALITES

Description de l'espèce

Le Petit rhinolophe est le plus petit des Rhinolophes européens. Tête + corps, il mesure moins de 5 cm et peut peser jusqu'à 10 g (l'équivalent de 2 morceaux de sucre). Son oreille est large se terminant en pointe et dépourvue de tragus. L'appendice nasal caractéristique en fer-à-cheval est composé d'un appendice supérieur de la selle bref et arrondi, appendice inférieur beaucoup plus long et pointu de profil ; la lancette est triangulaire.

Au repos et en hibernation, le Petit rhinolophe se suspend dans le vide et s'enveloppe complètement dans ses ailes, ressemblant ainsi à un « petit sac noir pendu ». Cf. photo page précédente. Il n'y a aucun dimorphisme sexuel.

Ecologie générale de l'espèce

Activité : Il hiberne de septembre - octobre à fin avril en fonction des conditions climatiques locales, isolé ou en groupe lâche sans contact suspendu au plafond ou le long de la paroi, de quelques centimètres à plusieurs mètres du sol. L'hibernation est entrecoupée de réveils qui lui permettent d'uriner, de déféquer, de boire et de chasser des insectes lors des belles journées d'hiver.

Sédentaire, le Petit rhinolophe effectue généralement des déplacements de 5 à 10 km (exceptionnellement jusqu'à 30 km) entre les gîtes d'été et les gîtes d'hiver. Il peut même passer l'année entière dans le même bâtiment en occupant successivement le grenier puis la cave. Animal nocturne, l'activité générale s'étend du crépuscule tardif au début de l'aube avec plusieurs temps de repos et une décroissance de l'activité tout au long de la nuit. Autour d'un gîte de mise bas, l'activité reste importante toute la nuit et les femelles retournent au moins deux à trois fois au gîte pendant la nuit pour nourrir les jeunes lors de la période de lactation.

Reproduction : La maturité sexuelle des femelles est probablement atteinte à un an. La copulation s'effectue de l'automne au printemps. Les femelles forment des colonies de reproduction d'effectif variable (de 10 à des centaines d'adultes), parfois associées au Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*), Grand murin (*Myotis myotis*), Vespertilion à oreilles échanquées (*Myotis emarginatus*) ou Vespertilion de Daubenton (*Myotis daubentoni*) sans toutefois se mélanger. De mi-juin à mi-juillet, au sein d'une colonie, 20 à 60% des femelles donnent naissance à un seul jeune qui ouvre les yeux vers le 10^e jour. Avec leur petit, elles sont accrochées isolément ou en groupes serrés. Les jeunes sont émancipés à 6-7 semaines.

Régime alimentaire : Insectivore, le régime alimentaire du Petit rhinolophe varie en fonction des saisons. Il n'y a pas de sélection apparente dans la taille des proies consommées.

Dans les différentes régions d'étude, les diptères, lépidoptères, névroptères et trichoptères, associés aux milieux aquatiques ou boisés humides, apparaissent comme les ordres principalement consommés.

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : 2009

Date d'observation la plus ancienne connue : J. LOIRET (2000-2005)

Observateurs : J. Loiret, J. Bodin, S. DEJEAN & F. NERI - GCMP / CREN Midi Pyrénées

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : inconnu

Abondance sur le site Natura 2000 : inconnue – une colonie d'une 30aine d'individus répertoriée

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : important (zone d'alimentation et de gîte)

Tendance d'évolution des populations : inconnue

Synthèse globale sur l'état de conservation : inconnu

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés : Le petit Rhinolophe se rencontre de la plaine jusqu'en montagne. Il recherche des paysages semi ouverts ou alternent bocages et forêt reliés par des corridors boisés. La présence de milieux humides semble importante pour les colonies de mise bas, les femelles y trouvant abondance de proies nécessaires à la gestation puis à l'élevage des jeunes. Les gîtes hibernation sont des cavités naturelles ou non souvent souterraines. Les gîtes de reproduction sont principalement des combles ou des caves de bâtiments à l'abandon ou entretenus.

3/3	Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)</i>	1303
-----	--	------

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Réfection de bâtiments / abandon du bâti (écroulement des toits, des murs,...)

Toute action visant à diminuer la diversité des milieux (forestiers, aquatiques, bocages,...) et l'absence de continuité entre eux entraîne la disparition des terrains de chasse et donc des gîtes de reproduction alentours.

Objectifs conservatoires sur le site

Maintenir les populations dans un état de conservation favorable : éviter la détérioration des habitats d'espèces et éviter les perturbations susceptibles d'affecter de façon significative les espèces

Maintien d'une diversité de milieux de chasse et de gîte potentiel sur l'ensemble du site et au delà

Maintien d'une diversité d'espèces liées à divers habitats (forestiers, ouverts, humides,...)

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

- ⇒ Conserver les milieux ouverts par le pâturage
- ⇒ Eviter les traitements des animaux avec des produits à base d'Ivermectine
- ⇒ Eviter les peuplements en résineux
- ⇒ Ne pas intervenir sur les lisières et les ripisylves
- ⇒ Sensibiliser les propriétaires aux alentours du site sur l'éventuelle présence de chauves souris dans le bâti
- ⇒ Améliorer et suivre la connaissance de l'état de l'espèce sur le site et aux alentours

Action :	Maintenir le pâturage extensif Maintenir les territoires de chasse et les proies en milieu forestier et agricole. Informé et sensibiliser le public sur les chiroptères. Assurer la pérennité et la tranquillité des gîtes.
Fiches Action :	Toutes les fiches actions sur l'entretien des milieux ouverts, les forêts. F3 : Sensibilisation et information sur les chiroptères
Acteurs concernés	Forestiers, propriétaires privés, Communes, éleveurs, Parc National des Pyrénées

Sources documentaires

Cahiers d'habitats « Natura 2000 » - Tome 7 : Espèces animales
Rapport d'expertise GCMP – Novembre 2009